



HAL
open science

Licence Entraînement sportif

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Entraînement sportif. 2010, Université Joseph Fourier - Grenoble - UJF. hceres-02035826

HAL Id: hceres-02035826

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035826>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : GRENOBLE

Établissement : Université Grenoble 1 - Joseph Fourier

Demande n° S3110055297

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Entraînement sportif

Présentation de la mention

La mention Entraînement sportif (ES) est ouverte sur le site de Grenoble uniquement où elle est organisée en un seul parcours. La spécialisation qui conduit à cette mention est très progressive sur trois années : les deux premières sont généralistes et communes à trois mentions de licence STAPS (Education et motricité, Management du sport et Activité physique adaptée et santé) et elles sont mises en place sur deux sites (Grenoble et Valence). En deuxième année un début de spécialisation s'esquisse au travers du choix d'étude d'un milieu professionnel précis (entraînement, entreprise ou éducation). La troisième année devient dans le cadre de la demande de renouvellement entièrement spécifique de la mention ; dans ce cadre, les étudiants sont appelés à se déterminer sur le choix d'UE complémentaires professionnalisantes soit dans le monde socio-économique de l'Entreprise, soit dans le milieu associatif et fédéral (6 CE) en fonction de leur projet professionnel. Ce schéma permet un décroisement et des possibilités de réorientation dans le domaine STAPS.

Située sur le site de Grenoble, la L3 Entraînement sportif bénéficie d'un contexte favorable à son développement : un tissu sportif fédéral riche et dense allant d'un bon à un très haut niveau de pratique, la proximité géographique avec le CUBE (Centre Universitaire de Biologie Expérimentale) situé à l'intérieur des bâtiments de l'UFRAPS (plateforme dédiée à l'expérimentation mutualisée avec l'UFR de Biologie) et la présence du CEFAPS (Centre d'Expertise et de Formation dans les APS), crée en janvier 2007 avec lequel un fort partenariat pédagogique est instauré (licence ES et la spécialité de master MPSI : conseil en conception de programmes d'Activité physique).

Avis condensé

- Avis global :

Constats communs avec les autres mentions de STAPS :

L'organigramme des équipes pédagogique et de direction, l'organisation explicite des responsabilités de chacun et l'attitude réflexive de ces équipes vis-à-vis des retours d'information relatifs à l'évaluation des formations ou des résultats des étudiants aux examens sont des gages de l'accompagnement et du suivi des étudiants.

La composition de l'équipe pédagogique est un indicateur de la qualité de la formation tant au niveau de la formation académique que de la formation professionnalisante. Un effort important est consenti par cette équipe dans le domaine des dispositifs d'accompagnement à la réussite des étudiants. Elle devrait à l'avenir avec l'aide des services de l'établissement porter son attention sur les méthodes d'évaluation des compétences.

Constats spécifiques à la mention :

La mention ES reste une mention attractive pour les étudiants de L2 même si elle a subi les effets de la baisse générale des effectifs de L1 STAPS.



- Points forts :
 - La licence de STAPS est construite sur le principe de la progressivité des choix de mention, ce qui permet des réorientations internes jusqu'à l'entrée de L3.
 - La fonctionnalité de l'architecture de pilotage de la mention et une complémentarité de composition de l'équipe pédagogique (PU, MCF et second degré).
 - La qualité des dispositifs d'accompagnement à la réussite de l'étudiant.
 - La délivrance de l'annexe descriptive au diplôme depuis 2008 qui ouvre droit à l'obtention d'une carte professionnelle.

- Point faible :
 - Des méthodes d'évaluation des compétences à définir.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

Recommandations communes à toutes les mentions de STAPS :

Des données sont produites par l'Observatoire des formations et du suivi des étudiants (OFE) et le bureau des statistiques des étudiants ; elles devraient être affinées et un accompagnement de leur utilisation systématique est nécessaire par les composantes afin de préciser les poursuites d'études par mention, l'insertion des diplômés en sortie de licence (suivi de cohorte) ou des sortants non diplômés (suivi des étudiants décrocheurs) et ce, par mention.

L'usage du numérique devrait être systématisé tant au niveau du fonctionnement des composantes (site des composantes par exemple) que de la formation des étudiants (tableau interactif, mise en ligne des enseignements, élaboration de ressources numériques, enseignement à distance, etc.).

Une information plus précise concernant l'évaluation des compétences transversales serait souhaitable pour éclairer leur impact dans la réussite du parcours universitaire, dans la poursuite d'études, l'insertion des non diplômés ou en termes d'aide à la professionnalisation.

Avis détaillé

- 1 ● Pilotage de la licence :

Remarques communes avec les autres mentions de la licence de STAPS :

L'architecture de pilotage de la mention est pertinente avec une lisibilité des responsabilités tant verticale (au niveau de l'UFR, de la licence, de chaque filière, de chacune des trois années d'étude) qu'horizontale (l'évaluation des formations, les emplois du temps, l'orientation et le suivi de l'insertion professionnelle, les relations internationales, les étudiants à besoins particuliers, etc.). Il en résulte un partage explicite (cahier des charges rédigé dans un mémento) des prérogatives, initiatives et des missions de chacun dans l'accueil, le suivi, le conseil, l'accompagnement des étudiants. Il serait utile d'en évaluer l'impact sur le taux de décrocheurs notamment en L1.

L'équipe pédagogique dispose de retours d'information relatifs à l'évaluation des formations ou les résultats des étudiants aux examens (analyse des enquêtes, conseils des études avec les délégués étudiants, etc.) et développe une attitude réflexive et prospective pour améliorer le fonctionnement de la mention (évolution des dispositifs de suivi et d'accompagnement, clarification des parcours et débouchés professionnels, adaptation des contenus d'enseignement et leur médiation pédagogique, adaptation des formes d'évaluation, etc.). Néanmoins, il serait nécessaire que ces données soient différenciées par mention et que les L3 participent mieux aux campagnes d'enquête.



2 • Projet pédagogique :

La mention Entraînement sportif vise la formation de professionnels capables de participer à la conception d'un projet dans le domaine sportif. Les compétences construites permettent à ces professionnels, de formuler des diagnostics et à partir d'eux de concevoir et organiser, d'évaluer et de conduire, en autonomie ou sous la responsabilité d'un autre entraîneur, des programmes d'entraînement selon le public et le niveau concerné, à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel, tout en participant à la protection de sportifs.

Le projet pédagogique est cohérent et de qualité au plan de la formation académique. Le projet professionnel est un souci constant de l'équipe et le meilleur adossement aux fiches RNCP de DEUG STAPS et de licence ES prévu dans cette demande de renouvellement devrait permettre aux diplômés de la mention d'envisager une insertion professionnelle directe au sortir de la licence. Les différents métiers dans ce secteur s'organisent selon deux grands domaines : Entraînement et Préparation physique ; la spécificité Grenobloise repose sur une solide formation scientifique et technologique concernant la « condition physique ».

Parallèlement, l'existence de la spécialité MPSI (Mouvement, performance, santé, ingénierie) de la mention du master Sport, santé, société devrait favoriser une poursuite d'études au sein de l'établissement. Compte tenu de l'organisation commune des quatre premiers semestres de la licence et de l'alternative de choix de milieux professionnels en semestres 5 et 6, les étudiants devraient également pouvoir envisager de poursuivre leurs études dans la spécialité LEST (Loisir, environnement, sport, tourisme) de la même mention de master ; éventuellement, une réorientation du projet professionnel pourrait les conduire vers une poursuite d'étude au sein de la spécialité EEPS (Enseignement de l'éducation physique et sportive).

Les règles de compensation pour la délivrance de la licence dans le cas d'une obtention du grade semblent admettre une compensation entre les 6 semestres à condition notamment que la moyenne pondérée des résultats des semestres 5 et 6 soit $> \text{ou} =$ à 10.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Remarques communes avec les autres mentions de la licence de STAPS :

Des dispositifs d'aide à la réussite des études universitaires sont proposés en L1 où ils sont nombreux, diversifiés et donnent lieu à une prise en charge différenciée des étudiants selon leur profil. Ils portent sur les compétences transversales comme sur les connaissances disciplinaires ou complémentaires. Il serait intéressant de les développer plus systématiquement en L1, mais également en L2 en menant une réflexion sur la charge de travail et l'emploi du temps des étudiants. Il serait également utile de développer une analyse de leur impact sur l'évolution du taux de décrocheurs et d'obtention de la licence en 3 ans.

Les étudiants sportifs de haut niveau bénéficient de conditions particulières pour mener de front leurs études universitaires et leur investissement sportif à un haut niveau.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Les perspectives d'insertion professionnelle des étudiants issus de la mention Entraînement sportif devraient être améliorées compte tenu des modifications survenues dans la maquette de formation pour un meilleur adossement aux exigences des fiches RNCP du DEUG STAPS et de la licence ES.

Par ailleurs, les enquêtes menées en interne à l'Université font état du fort taux de rentrées dans la vie active de diplômés sortants de L3 STAPS. Il faudrait toutefois que soit mise en œuvre une analyse de l'insertion professionnelle au sortir de la licence mention par mention. La possibilité de poursuite d'études vers les deux spécialités MPSI et LESL voire la réorientation vers la spécialité EEPS de la mention de master Sport, santé et société devraient soutenir et renforcer l'attractivité de cette mention de licence STAPS Entraînement sportif.